

LOIRE ATLANTIQUE **les** **nouvelles**

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français - Numéro 120 - 3 Avril 1980 - Prix : 1 f.

CES BELLEVUE

Parents d'élèves et professeurs en colère

ILS EXIGENT DE BONNES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT



Ils n'acceptent pas les conséquences du « redéploiement Beullac » qui se traduirait dans l'établissement par la suppression de quatre classes et de cinq professeurs.

Ils n'acceptent pas et ils l'ont dit bien haut en donnant rendez-vous à la presse, ensemble, rue du Doubs, au cœur de cette cité populaire.

Avec l'approfondissement de la crise, les conditions de l'enseignement deviennent de plus en plus difficiles. Notre camarade Pierrette Bremont, maire-adjointe de Saint-Herblain et professeur dans cet établissement, dira au cours de cette rencontre combien « ce qu'il était possible de faire il y a dix ans avec trente élèves, on ne le pourrait plus aujourd'hui avec vingt élèves »...

Dans ce quartier populaire, à fortiori, où les besoins sont plus grands qu'ailleurs.

C'est pourquoi la cellule Pablo-Neruda du P.C.F. n'a pas ménagé ses efforts pour contribuer au développement de cette lutte.

Lutte largement soutenue par enseignants et parents d'élèves.

Lutte à laquelle les élèves apportent une dimension nouvelle quand ils sortent de classe et rejoignent parents et professeurs pour dire, eux, ces gosses meurtris par la situation que vivent leurs parents, qu'ils vivent eux-mêmes (misère, chômage, violence, racisme...), dire leur volonté d'étudier dans des conditions favorables.

Plus qu'ailleurs peut-être encore, ils en ont besoin.

Une entrevue a été demandée à l'Inspection académique pour exprimer cette volonté, cette exigence.

SOS santé - Sécurité Sociale

LA VÉRITÉ DOIT ÉCLATER A L'HOPITAL MAIS AUSSI DANS LES ENTREPRISES ET LES QUARTIERS

Depuis le début de l'année, une série de décrets sont publiés par le gouvernement en ce qui concerne la Sécurité sociale. Ils se caractérisent tous par une atteinte grave aux droits des travailleurs et de la population, notamment par la remise en cause du droit fondamental de se soigner.

L'objectif fondamental est de faire de la Sécurité sociale et de l'ensemble des systèmes de protection sociale, les moyens

les chefs de service :
419 postes - 23 ont été acceptés.

Mais que se passe-t-il alors ? Les employés en congés ne sont pas remplacés et le service donné aux malades est très diminué.

Ce sont les plus pauvres, les plus exploités qui font et feront les frais d'une politique aussi anti-sociale et inhumaine.

Seule la lutte peut imposer des reculs, comme en témoi-

HUMANITÉ DIMANCHE :

500 LECTEURS GAGNÉS

Tremplin pour une nouvelle étape de la diffusion

Réunis le 27 mars au siège fédéral, avec Claude Poperen et Maurice Rocher, les C.D.H. ont dressé le bilan des six premières semaines de prospection pour « l'Humanité-Dimanche » et ont donné le coup d'envoi de la seconde étape qui doit nous conduire au 30 juin, à un nouveau gain de 400 lecteurs.

Les exemples ne manquent pas qui montrent les possibilités importantes qui existent quand la diffusion de notre presse devient l'affaire du parti.

Ainsi, avec l'effort de deux cellules, la diffusion aux Forges de Basse-Indre passe de 10 à 40 « H.D. ». La section de la Brière en gagne 77 dont 40 sont diffusés régulièrement aux entreprises Antar, Gardioloire, La Grande-Paroisse par les cellules de Donges et Montoir. Huit cellules de Nantes-Nord gagnent 45 nouveaux lecteurs ; à Chantenay, le gain est de 87 dont 35 dans une seule cellule ; 73 à Saint-Nazaire dont 12 pour la seule cellule du Petit-Caporal. Au total, l'effort de 120 C.D.H. porte le gain sur le département à 500 nouveaux lecteurs à l'issue de ces six semaines de prospection.

Ce premier résultat est donc positif et nous pouvons aller bien au-delà ; c'est d'ailleurs ce qui est ressorti de l'assemblée des

C.D.H. où plusieurs camarades, faisant part de l'accueil qui est réservé aux communistes et à leur journal, ont montré combien nous avons de possibilités de progresser plus largement à condition d'aller au contact des travailleurs, aux entreprises, de développer le porte à porte et la diffusion aux postes fixes. Pour cela, comme l'ont souligné plusieurs C.D.H., il faut entraîner un nombre toujours plus grand de communistes pour la diffusion. C'est donc à cela que nous allons nous employer d'ici le 30 juin.

En poursuivant la prospection dans ces 120 C.D.H., en y gagnant les 86 qui sont restés hors du coup, en créant de nouveaux C.D.H. dont 20 dans les entreprises pour les cellules qui n'en ont pas encore, en multipliant les postes de vente, nous pouvons franchir avec succès la nouvelle étape, c'est-à-dire 400 nouveaux lecteurs pour le 30 juin.

Avec les résultats obtenus à ce jour, la démonstration est faite que nous avons la possibilité de porter la diffusion toujours mieux en rapport avec les exigences de la situation politique, de faire grandir de manière importante le rayonnement de nos idées dans notre département.



d'une super-austérité et du déclin planifié du pays.

Dans le même temps, le gouvernement soumet les retraités à une cotisation sociale (150 F par jour, à leur charge), de nombreux vieillards ne pourront plus aller à l'hôpital.

**DANS LES HOPITAUX,
ON GÈRE LA CRISE**

A Nantes, lors d'un conseil d'administration, il avait été demandé par les syndicats et

gnent les 265 budgets supplémentaires arrachés dans 265 hôpitaux en 1979 et les 800 demandes de dérogation (sur 1 100 établissements) formulées pour 1980.

Dans le cadre de la campagne SOS Santé, Mireille Bertrand, membre du Bureau politique du P.C.F., viendra à Nantes le 25 avril 1980 pour discuter avec les communistes du C.H.U. et aussi la population.

Cinéma "les Club"

76, AVENUE DE LA REPUBLIQUE SAINT-NAZAIRE Tél. 22.53.41

tous les jours 2 soirées vers 20-22 h. Matinées tous les jours 14 h 30 dimanche, 14 h, 16 h

SACRÉS GENDARMES

DUMBO

Walt DISNEY

LA GUERRE DES BOUTONS

STAR TREK

Tombe les filles et tais-toi

Les KORRIGANS

8, avenue de la République ST-NAZAIRE

Tél. 22.44.79

Le guignolo

Les Muppets

KRAMER CONTRE KRAMER

STAR TREK

L'AVARE

Un film de Louis DE FUNES et Jean GIRAULT

en bref - en bref - en bref

LE POUVOIR GISCARDIEN AU SERVICE DES TRUSTS U.S., DEUX DELEGUES C.G.T. LICENCIÉS CHEZ EATON

Le Pouvoir giscardien est bien à la solde des multinationales. Une preuve supplémentaire vient d'en être apportée jeudi de la semaine dernière, chez Eaton à St-Nazaire, l'usine de la zone de Brais, propriété d'un puissant trust américain. En effet, le ministre du Travail de Barre et Giscard vient de casser la décision de l'Inspecteur du Travail de St-Nazaire, en autorisant le licenciement de deux délégués C.G.T., qui n'ont eu que le seul tort de défendre les revendications de leurs camarades de travail.

A quand donc la législation du travail en France selon les lois et règlements U.S. ?

Les syndicats et Unions locales C.G.T. et C.F.D.T. protestent à nouveau énergiquement contre cette décision inique, tandis qu'en permanence les directions locale et générale d'EATON refusent de négocier, même sur les revendications les plus mineures.

Les ouvriers du bâtiment de Loire-Atlantique ont fait grève lundi matin à l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.F.T.C. pour exiger l'ouverture de véritables négociations sur les salaires et indemnités de repas et de trajet en particulier. Les salaires sont parfois si bas dans la profession que de nombreux ouvriers qualifiés la quittent. En effet entre l'ouvrier P3 de la métallurgie et l'ouvrier hautement qualifié du bâtiment, il existe pour des

qualifications égales, une différence de 53 %. Des meetings se sont tenus à Nantes et à St-Nazaire, notamment.

Les « municipaux » de St-Nazaire. Trignac et Montoir ont fait grève mardi de la semaine dernière, pendant une demi-journée, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. pour s'opposer à la dégradation de leur pouvoir d'achat et au démantèlement du service public.

Plus d'un millier d'agents de la fonction publique (communaux, postiers, finances, etc.) ont manifesté dans les rues de Nantes, la semaine passée, avec la C.G.T. et la C.F.D.T. pour protester contre l'absence de négociations due à l'intransigeance gouvernementale et du secrétaire d'Etat Dominati.

Grève à la C.F.E.M. à Couëron, la semaine dernière, où les travailleurs, avec leur syndicat C.G.T., revendiquent de meilleurs salaires, la réduction du temps de travail, la révision des classifications, le 13^e mois et une prime de vacances.

A la Biscuiterie Nantaise les débrayages se poursuivent depuis plus de trois semaines malgré les pressions de la direction qui a envoyé une lettre individuelle à chaque salarié. Les syndicats CGT et CFDT « ont toujours rappelé leur désir de négocier... ils s'étonnent de voir la direction saisir n'importe quel prétexte pour éviter la négociation ».

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des organismes sociaux et des institutions sociales appelaient mercredi à un arrêt de travail de 24 h pour la défense des revendications et contre les mesures visant à remettre en cause le droit à la santé pour les travailleurs.

Les nouveautés de la semaine

LES MUPPETS. — Film anglais de James Frawley. Un film sur grand écran pour les vedettes de télévision connues du monde entier : Kermit, Piggy, Fozzy, Gonzo et leurs amis.

SACRÉS GENDARMES. — Film de Bernard Launois, avec Jacques Balutin, Sim, Daniel Prévost, Robert Castel. Les gentils gendarmes d'une brigade très provençale apprennent le projet ministériel de leur prochain déplacement.

LES EUROPEENS. — Film de James Ivory, avec Lee Remick, Robin Ellis, Wesley Addy. L'affrontement entre deux types de civilisation — américaine et européenne — à travers les différents membres d'une même famille élevés dans des sphères très éloignées.

LE ROI ET L'OISEAU. — Film d'animation de Paul Grimault, d'après

La Bergère et le Ramoneur, de H.-C. Andersen. Prix Louis Delluc 1979. Le Roi et l'Oiseau, de Paul Grimault, est un film d'animation s'adressant aux adultes et aux enfants. Poésie, féerie, humour, gravité se mêlent harmonieusement dans cette fable.

BLACK JACK. — Film de Kenneth Loach, avec Jean Franval, Andrew Bennett, Stephen Hirst. Les aventures d'un jeune apprenti drapier au 18^e siècle. Un film — tous publics —.

BASTIEN, BASTIENNE. — Film de Michel Andrieu. Un opéra d'enfance de Mozart mis en scène par des enfants de douze ans dans le fracas des premières bombes de la Grande Guerre.

APOLLO 5 salles, 5 films

DUMBO (Walt Disney)

LA GUERRE DES BOUTONS

STAR TREK

L'EVEIL DES SENS D'EMY WONG

REGGAE SUNSPASH

(Interdit moins 13 ans)

SACRÉS GENDARMES

ARIEL 2 SALLES

● FESTIVAL DU FILM FANTASTIQUE

FOG (Interdit aux moins de 13 ans)

● 2 films « HARD » au même programme tarif réduit interdit moins de 18 ans

● MONIQUE ET JULIE
● TU ME FAIS MAL MAIS C'EST BON

Horaires

« Les Korrigans »

Salle 1. — Semaine : 20 h, 22 h 25, + mercredi, mardi, 14 h 05, 16 h 30, + vendredi, 14 h 30 ; samedi, dim., lun., 14 h 15, 16 h 40, 20 h 10, 22 h 35.
Salle 2. — Sem. : 20 h 15, 22 h 25, + mercredi, mardi, 14 h 15, 16 h 25, + vendredi, 14 h 30 ; samedi, dim., lun., 14 h 05, 16 h 15, 18 h 25, 20 h 35,

22 h 45.
Salle 3. — Sem. : 20 h 10, 22 h 20, + mercredi, mardi, 14 h 15, 16 h 25, + vendredi, 14 h 30 ; samedi, dim., lun., 14 h, 16 h 10, 18 h 20, 20 h 30, 22 h 40.
Salle 4. — Sem. : 20 h 05, 22 h 35, + mercredi, mardi, 14 h, 16 h 30, + vendredi, 14 h 30 ; samedi, dim., lun., 14 h 10, 16 h 40, 20 h 05, 22 h 35.
Salle 5. — Sem. : 20 h 05, 22 h 30, + mercredi, mardi, 14 h 10, 16 h 35, + vendredi, 14 h 30 ; samedi, dim., lun., 14 h 20, 16 h 45, 20 h, 22 h 25.

à NANTES — à SAINT-NAZAIRE —

GAUMONT

Les KORRIGANS



A L'AFFICHE DE NANTES

APOLLO

- 1 — 14 h, 16 h, 18 h, 20 h : DUMBO ; 22 h 10, + samedi, 0 h 10 : REGGAE SUNSPASH.
- 2 — 14 h, 16 h 35, 19 h 45, 22 h 20, + samedi, 0 h 40 : STAR TREK.
- 3 — 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h 05, + samedi, 0 h 05 : LA GUERRE DES BOUTONS.
- 4 — 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10, + samedi, 0 h 10 : L'EVEIL DES SENS D'EMY WONG.
- 5 — 14 h, 16 h 15, 20 h, 22 h 15, + samedi, 0 h 30 : SACRES GENDARMES.

ARIEL (permanent à partir de 14 h)

- 1 — FOG.
- 2 — MONIQUE ET JULIE - TU ME FAIS MAL MAIS C'EST BON.

COLISEE : 14 h 30, 20 h, 22 h 30, + dimanche et fêtes, 17 h.

- 1 — LE ROI ET L'OISEAU.
- 2 — L'CEIL DU MAITRE.
- 3 — LE GUIGNOLO.

CONCORDE

- 1 — 20 h 15, + dimanche, 14 h 30 : BLACK JACK, 22 h 30, + dimanche, 17 h 15 : UN JUGE EN DANGER.
- 2 — 20 h 15, + dimanche, 14 h 30 : FERNAND, 22 h 30, + dimanche, 17 h 15 : LES MAINS DANS LES POCHE.
- 3 — 20 h, + dimanche, 14 h 15 : LE PETIT JUGE, 22 h 15, + dimanche, 17 h : LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN.
- 4 — 20 h, + dimanche, 14 h 15 : WOYZECK, 22 h 30, + dimanche, 17 h : LA MARCHÉ TRIOMPHALE.

GAUMONT

- 1 — 14 h 15, 16 h 45, 20 h, 22 h 30 : LE GUIGNOLO.
- 2 — 14 h 05, 16 h 30, 20 h 05, 22 h 30 : KRAMER CONTRE KRAMER.
- 3 — 13 h 50, 16 h, 20 h 20, 22 h 30 (+ 18 h 05 tous les jours à partir de dimanche) : LES MUPPETS.
- 4 — 13 h 50, 16 h 45, 19 h 50, 22 h 30 : L'AVARE.
- 5 — 14 h, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 25, 22 h 30 (+ 18 h 05 tous les jours à partir de dimanche) : PREND L'OSEILLE ET TIRES-TOI.
- 6 — 13 h 55, 16 h 45, 19 h 55, 22 h 30 : « 1941 »

KATORZA : 14 h 30, 20 h, 22 h 30, + dimanche et fêtes, 17 h.

- 1 — STAR TREK.
- 2 — ALLUCINATIONS (interdit aux moins de 13 ans).
- 3 — LES SEIGNEURS.
- 4 — BASTIEN ET BASTIENNE.

RACINE : 14 h, 15 h 30, 17 h, 18 h 30, 20 h, 21 h 30, 23 h.

- 1 — ENTRE CUISSES.
- 2 — LES BONNES SUCEUSES.

VERSAILLES

- 1 — 20 h, + dimanche, 14 h 15 : IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST, 22 h 15, + dimanche, 17 h : TOMBES LES FILLES ET TAIS-TOI.
- 2 — 20 h 15, + dimanche, 14 h 30 : LES EUROPEENS, 22 h 30, + dimanche, 17 h 15 : LA PRISE DE POUVOIR PAR PHILIPPE PETAIN.

Gaumont



BELMONDO

«Le guignolo»

GEORGES LAUTNER MICHEL AUDIARD

Kramer contre Kramer
9 nominations aux «OSCAR»

L'AVARE

LES MUPPETS

1941

PREND L'OSEILLE ET TIRE-TOI

Une énergie au service de tous en Pays de Loire

(SUITE)

Le deuxième atout, c'est l'existence en France d'un large secteur de sociétés nationales. En effet, une des principales mesures prises à la libération a été la nationalisation d'un large secteur d'entreprises, notamment d'entreprises qui s'occupaient du secteur énergétique, à savoir : la constitution de Charbonnage de France, d'Electricité de France, de Gaz de France, et aussi, le démarrage d'un certain nombre de grands centres de recherche sur les problèmes énergétiques à travers le Commissariat à l'Energie Atomique et aussi un autre centre comme le Bureau de Recherche géologique et minière.

Troisième type d'atout : les ressources nationales. Nous avons d'importantes ressources nationales, contrairement aux affirmations du pouvoir. Notre parti mène une campagne à propos du charbon et nous avons fait la démonstration (qui n'a jamais été remise en cause par le pouvoir), qu'il y a, en France, des ressources très importantes en matière de charbon, ressources qui ont été stérilisées et abandonnées en grande partie par le pouvoir.

Une partie de ces ressources sont exploitables par les techniques d'exploitation actuelle (bien entendu en prenant en compte des exigences de nouvelles conditions de travail et de sécurité pour les mineurs). Ces ressources existent aussi bien dans les bassins existants que dans de nouveaux bassins qui pourraient être ouverts comme par exemple le bassin de Lons-le-Saulnier dans le Jura, le bassin de Laumans.

Il y a là toute une série de potentialité de ressources en charbon qui permettrait de porter rapidement la production nationale à plus de 30 millions de tonnes et d'alimenter en temps voulu de nouvelles réalisations de centrales électriques comme celle que nous proposons à Cordemais.

Mais nous n'avons pas que des ressources en charbon, nous avons également des ressources abondantes qui permettent de développer d'autres types d'énergie (des ressources en schiste bitumeux par exemple), qui sont placées dans les énergies dites nouvelles ; mais aussi des ressources hydrauliques.

La France peut mieux utiliser ses rivières (et il y a des ressources importantes de ce côté-là). Mais il y a aussi la possibilité de développer l'énergie marée-motrice, notamment à travers le projet qui a été abandonné dans les années 50, d'une usine marée-motrice dans les îles Chaussey.

**RÉSERVES FRANÇAISES D'URANIUM :
1 000 ANS DE PRODUCTION ELECTRIQUE**

Nous avons également des ressources en uranium. En l'état actuel des connaissances géologiques, nos ressources, selon les données économiques actuelles, représentent 100 000 tonnes d'uranium, 100 000 tonnes d'uranium,

qu'est-ce que cela représente au niveau énergétique ? Il faut savoir qu'une tonne d'uranium équivaut énergétiquement à 9 000 tonnes de pétrole ou 14 000 tonnes de charbon. Ainsi 100 000 tonnes d'uranium, cela veut dire aujourd'hui à peu près 1 milliard de tonnes de pétrole si l'on utilise cet uranium en filière de première génération. Car effectivement l'uranium peut être exploité dans les filières actuelles.

Mais on peut l'utiliser aussi pour les surrégénérateurs, cette deuxième génération de l'utilisation de l'énergie nucléaire. Ainsi, si l'on prend l'ensemble de la filière, en considérant la possibilité de valoriser l'uranium à travers la première filière, de la retraiter pour ensuite l'utiliser dans le surrégénérateur, les réserves françaises d'uranium actuelles représentent 1 000 ans de production électrique telle que nous la connaissons aujourd'hui.

On mesure donc combien l'importance des ressources énergétiques nationales est considérable. D'autant qu'il convient d'y ajouter les ressources qui permettraient de mettre en œuvre les énergies nouvelles du fait de la diversité des paysages français : les secteurs de la France où il y a un ensoleillement important, les secteurs où il y a des forêts qui pourraient être valorisées d'une nouvelle manière, voilà autant de possibilités de développer nos ressources énergétiques.

Un autre type d'atout dont dispose notre pays, c'est la qualité des technologies qu'il a pu constituer au fil des années.

NOTRE PAYS DISPOSE DE TECHNOLOGIES IMPORTANTES

En matière de charbon nos capacités techniques sont largement connues dans le monde, notamment en matière d'aérage, de mesures de grisou, de techniques qui permettent d'exploiter certains types de chantiers comme les chantiers Andressans.

Il en est de même pour l'hydraulique. C'est le cas par exemple des groupes Bulbes pour l'industrie marée-motrice.

Notre pays a également acquis des capacités technologiques non négligeables dans les énergies nouvelles par exemple en ce qui concerne la gazéification du bois, certaines techniques solaires, les miroirs, et bien entendu dans le secteur nucléaire où cette activité en France date maintenant de plus de 40 années.

Ainsi dans le domaine du nucléaire il y a des dizaines de milliers de chercheurs, d'ingénieurs et d'ouvriers qui ont, à travers les générations, conquis et maîtrisé progressivement toute une série de grandes technologies.

Il y a donc là des atouts considérables que les luttes peuvent mettre en mouvement. Notre parti a la volonté de s'appuyer sur ces atouts pour favoriser le développement des luttes démocratiques, de luttes populaires, pour de nouvelles orientations en matière énergétique.

suite page 6

La Turballe, 29-20 mars SUCCÈS DU STAGE DES SECRÉTAIRES DE CELLULES

Le stage fédéral organisé les samedi 29 et dimanche 30 mars par les secrétaires de cellules, a connu un vif succès.

68 membres des secrétariats de cellules ont participé avec un intérêt soutenu et ont apporté leur expérience enrichissant ainsi le contenu des XXII^e et XXIII^e congrès.

A l'aide d'exemples puisés dans le département, les participants ont montré que la crise n'est pas fatale, qu'elle a un caractère avant tout national, que des solutions nationales peuvent être apportées, répondant ainsi aux aspirations des travailleurs. Il en est ainsi sur les problèmes de la navale, de l'aérospatiale, des P.T.T., de l'énergie, etc...

La crise a bien été la question centrale et, si elle se situe dans le cadre national, elle ne s'intègre pas moins dans la dimension internatio-

nale de la crise du système capitaliste.

Face à l'agressivité de l'impérialisme, la démonstration a été faite que les forces de paix que sont les peuples peuvent imposer la paix, le désarmement, l'indépendance nationale et le socialisme.

L'accent a été porté au cours du stage sur l'enjeu de la lutte pour le changement, la nécessité de construire l'union dans la clarté, le développement de l'action en bas dans les luttes, l'essor d'un puissant mouvement populaire sur lequel prendront appui les accords politiques entre les partis de gauche.

Le dernier des cinq exposés a mis en évidence la nécessité du renforcement du parti, de son influence, du rayonnement de son organisation dans la vie nationale, de la lutte contre l'anti-communisme.

Ce stage n'a pas eu la prétention de répondre à toutes

les questions que se posent les camarades ; s'il a apporté un approfondissement, un enrichissement théorique, il a montré aussi la nécessité de la lecture et en particulier de la presse de notre parti : « l'Humanité », « l'Humanité-Dimanche », « Révolution », « Les Cahiers du Communisme », etc...

Beaucoup de camarades ont émis le désir de participer à une école fédérale.

Courant juin, une école sera organisée et nous sommes sûr que nombreux seront ceux qui s'y inscriront. Mais dès maintenant, toutes les sections doivent mettre en place des écoles élémentaires dans toutes les cellules, afin de faire de notre parti, un parti mieux à même de répondre aux grandes questions du moment, de mettre le peuple sur le terrain de la démocratie, sur la voie du socialisme.

Leleburg

5, rue Marceau
(au fond de la cour)
Tél. 48-25-40
NANTES

RADIO - TELEVISION - HAUTE FIDELITE

DEPUIS 20 ANS AU SERVICE DE
ceux qui savent acheter...

**LIQUIDATION TOTALE
DU STOCK** avant
déménagement

Tout doit disparaître !

630 APPAREILS NEUFS :

- 114 appareils de démonstration
- 516 appareils neufs en emballage d'origine
tous vendus avec garantie constructeur

- 47 **Electrophones** Philips, etc... à partir de **198,00 F**
- 75 **Magnétophones** Grundig, Philips, Uher, Telefunken, Marantz, Sony, Electown, etc... à partir de **190,00 F**
- 56 **Radio Cassettes** Philips, Grundig, Hitachi, Sony, Sharp, Telefunken, etc... à partir de **419,00 F**
- 131 **Transistors** Telefunken, Grundig, Philips, Sony, Optalix, etc... à partir de **48,00 F**
- 52 **Radio-Réveils** Philips, Grundig, Telefunken, Toshiba, Optalix, Sony, etc... à partir de **229,00 F**
- 37 **Téléviseurs noir et blanc** Radiola, Grundig, Philips, etc... à partir de **1090,00 F**
- 123 **Téléviseurs couleur** Grundig, Radiola, Philips, Sony, Telefunken, etc... à partir de **3090,00 F**
- 109 **Chaînes haute fidélité** Pioneer, Uher, Toshiba, Grundig, Sony, Thorens, Fisher, Brandt, Marantz, etc... à partir de **1790,00 F**

TOTAL et le RECTORAT BAFOUENT la LAICITE

Incroyable mais vrai ! C'est au Centre régional de documentation pédagogique, c'est-à-dire dans des locaux relevant de l'Education nationale, que le groupe pétrolier privé C.F.P.-Total organise une exposition, allant même jusqu'à offrir à trente professeurs un repas et un cocktail présidés par le recteur d'Académie.

Cette grossière opération de propagande vise bien sûr à justifier la politique actuelle des grandes compagnies pétrolières et, au-delà, celle du gouvernement Giscard-Barre. Cela s'inscrit dans toute une stratégie visant à justifier l'austérité gouverne-

mentale et les monstrueux profits de ces sociétés pétrolières : 2 837 millions de F pour C.F.P.-Total en 1977, 3 328 en 1978 (soit + 16 %) et des chiffres bien supérieurs (non encore officiellement annoncés) en 1979 (1). Pour le premier semestre de 1979, la C.F.R., filiale du groupe Total, a réussi à augmenter ses profits par rapport à la période équivalente de 1978, de 712 % (oui, 712 %) !

Sans doute les représentants de Total auront-ils justifié ces profits par la nécessité de nouveaux investissements. Or rien n'est plus

Suite page 7

A paraître, mi avril

Études sur Saint-Nazaire et le mouvement ouvrier de 1848 à 1920

Un ouvrage de 352 pages, réalisé par l'Association d'Études et de Recherches sur le Mouvement Ouvrier de la Région de Saint-Nazaire (AREMORS).

Prix de souscription jusqu'au 15 avril : 30 francs.

Adresser les chèques bancaires à l'ordre de l'AREMORS, 1, rue J.-Prévert, Saint-Nazaire, et les chèques postaux à l'ordre de Christian Morinière, C.C.P. 342-906 H Nantes.

Après cette date le prix sera sensiblement plus élevé.

BRIÈRE : Autour d'une visite...

Vendredi dernier était organisée une visite du parc animalier de St-Malo-de-Guersac présentée comme une « vitrine de la faune et de la flore exclusivement briéronnes ».

Dans sa conclusion définitive le parc animalier comprendra trois zones : « zone de mares et de volières, zones pré-réserves et réserves intégrales ».

Ce parc animalier devrait être en activité début juillet 1980. Il comprend pour l'instant 24 ha en cours d'aménagement qui concerne mares et volières, zone de pré-réserves.

Les prix de visites ne sont pas encore déterminés. Mais Jean-Louis Le Corre qui participait à cette journée a fait un certain nombre de propositions intéressantes en ce qui concerne les scolaires du département.

En effet, les frais de transport pénalisent souvent les familles et le prix du billet, selon lui, ne devrait être que symbolique, voire gratuit.

100 000 visiteurs sont attendus chaque année.

C'est pourquoi il devait également intervenir sur le problème des infrastructures et des voies de communication afin de ne pas créer un engorgement.

Mais c'est une autre question qui méritera d'être étudiée.

En effet, si la charte du parc souhaite dans son texte un tourisme dilué, une telle orientation n'est-elle pas l'amorce, devant les difficultés financières, d'une rentabilisation des infrastructures par une publicité qui risque d'être intensive et de mettre en cause, en fait, les intentions.

Nous reviendrons sur l'ensemble de ces problèmes.

Rappelons que la directrice du Parc, Mme Jarnier-Auffret, à la fin de cette journée, devait être décorée de l'Ordre du Mérite national.

Samedi, ce fut au tour de la commission syndicale de Grande Brière de se réunir pour voter son budget.

Nos camarades Yvon Chedotal et Maurice Rocher devaient

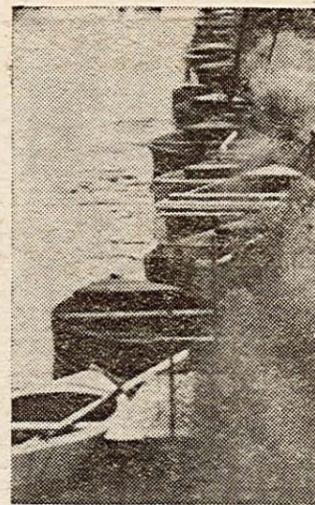
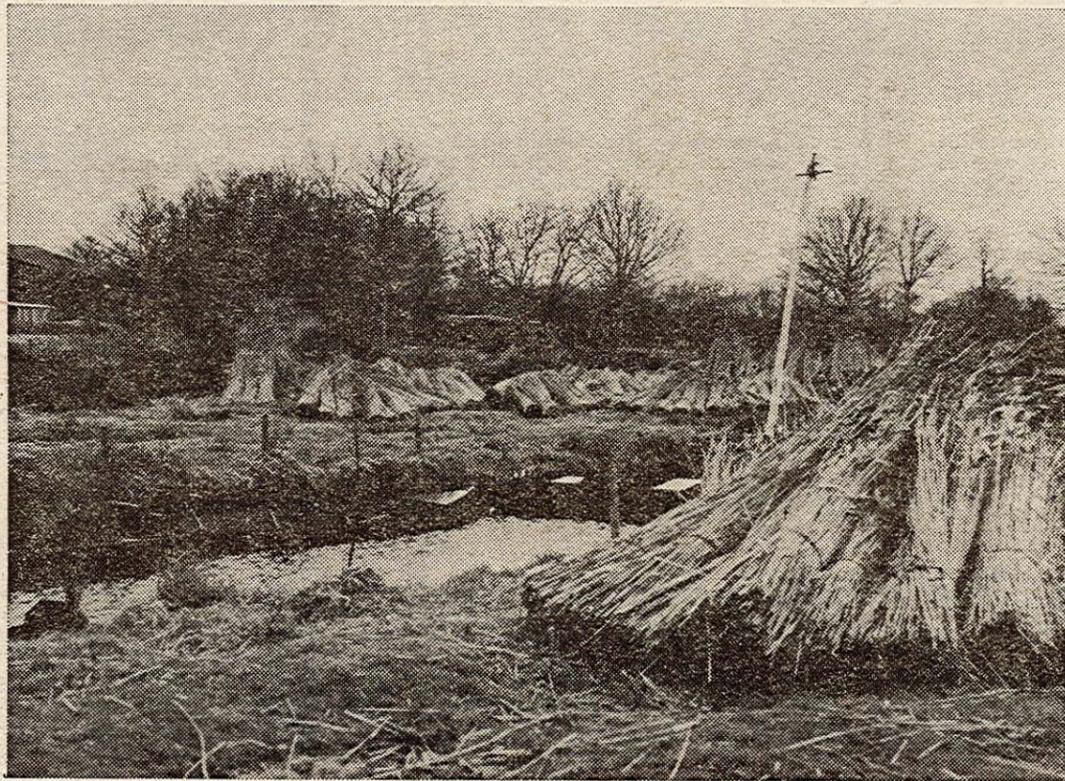
puis la décision d'une étude pour la mise en valeur des marais, de la Gironde à la Vilaine, est en cours de réalisation.

Or rien n'a plus d'importance que de ne pas se trouver mis à l'écart de cette étude.

En effet, les marais de Grande Brière reçoivent pour l'ensemble les eaux des deux autres bassins.

La réunion de St-Joachim a permis un certain nombre d'échanges mais le débat doit maintenant se poursuivre avec la participation du port autonome.

Intervention aussi pour la remise en état et l'utilisation ultérieure de la maison de



sentent d'intérêt, cela mérite une grande attention parce qu'il s'agit dans une certaine mesure d'apporter un certain nombre de restrictions aux usagers de Brière. Il ne s'agit pas, bien entendu, de mettre en cause des procédés modernes d'intervention, mais s'agissant d'un milieu naturel sensible, mieux vaut rester attentifs.

C'est l'attitude que nous souhaitons voir adopter sur l'ensemble de ces questions.

Répondant au désir des 100 pétitionnaires de voir entretenir les canaux et chaudières de la partie sud de la Brière, nos camarades Maurice Rocher et Yvon Chedotal, syndics de Brière, invitent les usagers intéressés par cette question à participer à la réunion qui aura lieu le 12 avril à 16 heures, dans la salle de réunion de la mairie de l'Immaculée.



s'abstenir en précisant les raisons. Ils avaient demandé que ne soient pas augmentés un certain nombre de tarifs.

Mais l'essentiel du débat portait sur les propositions faites depuis plusieurs années d'une réunion commune entre les Marais du Haut Brivet, de Donges et de Grande Brière avec le Port Autonome et la direction de l'Agriculture.

En effet, à chaque réunion, notre camarade Rocher revient sur l'importance qu'il y a d'examiner l'ensemble de la situation et des travaux à effectuer pour mieux maîtriser le niveau des eaux de ces trois bassins.

Une réunion s'était tenue à St-Joachim le 28 février et de-

Il est donc nécessaire d'examiner et de participer à cette étude à partir des travaux qui ont déjà été effectués par l'étude de M. Ollivaux. Or il ne semble pas que l'on prenne pour base cette étude.

Par ailleurs les travaux effectués sur l'estuaire de la Loire par le port autonome viennent obstruer tous les exutoires du marais sud et nord de la Loire. C'est ce dont s'étaient déjà inquiété les élus communistes lors d'une visite de la maquette de l'estuaire de la Loire à Maisons-Alfort il y a maintenant deux ans.

l'éclusier à Trignac qui se trouve aujourd'hui libre.

Discussion aussi sur la coupe du roseau en Brière, mais avec toutes les réserves nécessaires quand il s'agit d'aborder un milieu sensible et la préservation du statut du marais indivis de Grande Brière.

Et la lecture de l'étude sur le roseau, le noir et la tourbe, montre que s'ils peuvent être valorisés pour ce qu'ils repré-



A LA PETITE SENSIVE, répression en échec.

Inculpés initialement sous le coup de la loi « anti-casseurs », les 12 jeunes de « La Petite Sensive », poursuivis pour « l'affaire des Gerbes », sont finalement passés devant le juge pour enfants.

C'était déjà un premier recul ! Pour avoir œuvré afin qu'il en soit ainsi, les communistes s'en félicitent. Nos lecteurs se souviennent peut-être que dès décembre 1977 (« Nouvelles de L.A. » numéro 7), notre parti avait pris position publiquement lors d'une conférence de presse de la cellule du quartier à laquelle participait Jeanine Trouillard, conseillère municipale de Nantes et Jocelyne Cailleau, maire-adjoint, en disant « NON à la répression » et en accusant le pouvoir giscardien : le vrai coupable.

Le verdict qui vient d'être pris confirme le bien-fondé de cette action et représente une victoire non négligeable si l'on tient compte de « l'artillerie »

mise en œuvre dans la presse locale dès cette époque : 7 relaxations et pour les autres, de petites condamnations dont la plus élevée s'élève à 300 F.

Poursuivant son action, notre camarade Jeanine Trouillard avait adressé un courrier à l'avocat des jeunes, courrier qui fut lu lors de l'audience qui se déroulait à huis-clos.

Dans celui-ci, l'élue communiste précisait notamment : « Je réside dans ce quartier et ma qualité d'élue municipale me permet de connaître de nombreuses familles et je puis faire état des grosses difficultés rencontrées par les jeunes : misère, chômage, absence de qualification, études abandonnées, désintérêt de la vie en société. Toutes ces circonstances ne conduisent pas à une très grande humanisation des rapports que peuvent entretenir ces jeunes avec leur cadre de vie ou avec les adultes. Je ne reviendrai pas sur

les conditions de fermeture du local « des Gerbes », leur seul lieu de rencontre, et sur les dégradations qui ont suivi entraînant ces jeunes devant le tribunal des flagrants délits, sinon pour tenter de comprendre comment le recours à la violence a été la compensation immédiate à la privation de leur local et de leurs seuls liens, les animateurs des C.A.E. avec une société où ils n'ont pas leur place.

Je voudrais également me faire l'interprète d'un certain nombre d'habitants qui, même s'ils n'admettent pas les dégradations essaient de comprendre et se rendent compte que les dégradations qui se poursuivent chaque jour, ne sont pas le fait des jeunes du quartier.

Aujourd'hui se posent d'autres questions. Pourquoi la DDASS, le syndic chargé de la liquidation de l'association des CAE, n'ont-ils pas pris les mesures qui s'imposaient pour conserver les locaux en état

suite p. 7

Comme les travailleurs, les communes menacées par la politique d'austérité Les élus communistes de Trignac et Montoir APPELLENT A L'ACTION !

Actuellement les Conseils municipaux votent leur budget primitif 1980, si pour certains d'entre eux cela n'a pas déjà été fait. Tous constatent une aggravation de la situation des budgets communaux du fait de la politique gouvernementale.

Plus que jamais dans les communes, le budget de l'année en cours est malmené et l'équilibre du budget 1980 rendu impossible par le gouvernement.

Cette situation fut analysée, samedi dernier, au cours d'une conférence de presse des élus communistes de Trignac et de Montoir, à laquelle participait Hubert Delahaie, secrétaire de la section de la Brière.

Dénonçant « la crise des collectivités locales dans le cadre de la politique de déclin » du pouvoir, Jean-Louis Lecorre, maire de Trignac, qui présidait la conférence, souli-

gnait « la brutalité de l'aggravation sans précédent due aux décisions autoritaires du pouvoir et de sa majorité parlementaire U.D.F.-R.P.R. depuis le début de l'année 1979 et poursuivie en 1980.

Jamais le taux d'inflation n'a été aussi rapide et élevé, jamais le désengagement financier de l'Etat n'a été aussi net, qu'il s'agisse des subventions d'équipement ou de la dotation de l'Etat, jamais le pouvoir n'a été aussi loin pour imposer sa politique d'austérité et de pillage des fonds publics au profit du grand capital ».

Montrant, à l'aide d'exemples précis et chiffrés la concrétisation, sur les familles de leurs communes, de l'austérité accrue que le pouvoir

suite p. 6

Les factures E.D.F. viennent de tomber dans les ménages du Sillon et, comme nous l'avions prévu, les cumulus imposés par la direction du Home-Atlantique (avec la bénédiction du médiateur socialiste), coûtent cher. La note est salée !!

Les premiers renseignements récoltés sont significatifs et font ressortir des augmentations de 40 à 50 % par rapport aux factures de la même période de 1979. Quelques exemples :

Factures mars 1979 480 F 580 F
Factures mars 1980 752 F 817 F
Augmentation 272 F 237 F

AU SILLON DE BRETAGNE

la note est salée !!!

Des factures atteignent et parfois dépassent 1 500 F. Un foyer de trois personnes dont les ressources sont de 3 700 F

a vu sa note passer de 300 F il y a quatre mois à 580 F. Avec un loyer de 600 F par mois pour un F3, comment voulez-vous

que ces gens s'en sortent...

Les menaces de coupure de l'E.D.F. risquent de se multiplier et pourtant cette administration a sa part de responsabilité puisque elle n'a prévenu personne que les tarifs appliqués ne seraient plus les mêmes. Les communistes du Sillon

n'ont cessé de dénoncer l'opération cumulus faite sur le dos des locataires.

Ce n'est pas les 40 F par mois de dédommagement qui compensent l'augmentation de 280 F en quatre mois, ça ne fait pas le compte ! Les locataires ont des raisons d'exprimer leur mécontentement et les communistes du Sillon seront à leurs côtés.

Pour développer la riposte, les communistes du Sillon se réuniront le jeudi 10 avril à 20 h 30 au Centre socio-culturel et invitent les locataires à venir nombreux apporter leur témoignage sur les augmentations des factures E.D.F. et sur la consommation d'eau.

Les témoignages ainsi recueillis permettront de demander des comptes au Home Atlantique.



La colère est grande dans les logements du Sillon de Bretagne. La « solution chauffage individuel » imposée par la direction du « Home-Atlantique » (avec la bénédiction du « médiateur » socialiste) coûte cher... aux locataires.

navire en rade...

Officielle ou de fait, la nocivité de la "complaisance" au grand jour !

Le « Novis », navire grec, est mouillé sur rade de Saint-Nazaire depuis le 21 mars 1980. On se trouve en présence d'un pavillon dit « national » qui navigue en fait avec des pratiques de complaisance.

Profit commande, tant pis pour les conditions de vie et de sécurité des marins, tant pis pour le danger couru par les autres navires, tant pis pour les risques de pollution qui pourraient s'en suivre.

Il semble bien, en effet, que sur ce navire à l'abandon, en détresse serait-on tenté de dire, il manque de combustible, de vivres aussi (l'approvisionnement se fait au jour le jour). De plus, entre autres : le quinquedeau ne vire plus, pour le relevage de la seule ancre qu'il possède.

Les appareils de navigation en général présentent beaucoup d'anomalies. On peut imaginer les conditions de vie à bord des hommes de ce navire.

C'est bien l'illustration qu'avec l'entrée de la Grèce dans le Marché Commun, c'est l'harmonisation par le bas, par la misère que l'on voudrait imposer aux marins français et la condition est, comme dans de nombreux secteurs, le bradage en cours de notre Marine marchande nationale. Tous les partisans de l'Europe des trusts sont bien d'accord là-dessus, de la vieille bourgeoisie armatoriale au P.S. qui lance l'idée d'une « Marine Européenne ». Le discours de Michel Rocard à Brest l'an dernier était sur ce point particulièrement clair...

Mais, tout en luttant contre ces néfastes orientations, en défendant l'indépendance et l'intérêt national, aujourd'hui, il est d'ores et déjà possible, par la lutte, de faire échec à cette politique d'austérité et de surexploitation des travailleurs.

Nombreux sont les exemples : à Saint-Nazaire, le Caron PE, le Karasous ; à St-Malo, le Tofallos, etc., où les marins français ont réussi à améliorer leurs conditions de vie (salaires, etc...) par leur action, mais avec les communistes. Là aussi, la clarté des objectifs de lutte est nécessaire : il ne doit pas s'agir que d'un aménagement de la misère, mais bien de la disparition de ces pratiques de négriers et du développement de la Marine marchande française nécessaire aux intérêts des marins, aux besoins de notre région, du pays.

LUTTE A LA CENTRALE DE CORDEMAIS

Dans le cadre de la semaine d'action lancée par la Fédération C.G.T. de l'énergie, la section syndicale C.G.T. de la centrale de Cordemais a observé un arrêt de travail avec la baisse de la charge. La section C.F.D.T. locale, en pleine application de la politique de recentrage, se retranchant derrière la position de sa Fédération, s'est abstenue de participer à cette action qui avait pour objectif de porter un coup d'arrêt aux propositions de loi Voisin et Frauchaut et pour une remise en ordre des rémunérations.

A l'issue de cette action, nous avons demandé à la section syndicale C.G.T. de faire le point sur les motivations et les prolongements de l'action engagée par la C.G.T. :

Constatant que « La situation des agents d'E.D.F. G.D.F. se dégrade de jour en jour, que les attaques contre leur contrat de travail, le statut national, prennent des allures de provocation, que dans tous les services publics et nationalisés la lutte des travailleurs s'instaure, la Fédération C.G.T. de l'énergie après consultation des différentes organisations syndicales représentatives de la corporation, a proposé au personnel de réagir lors d'une semaine d'action. Celle-ci a pris des formes différentes suivant les lieux de travail ».

Ainsi, à Cordemais, les sections syndicales C.G.T. ouvriers employés et G.N.C. ont appelé le personnel à une action avec baisse de charge de 30 % pendant 4 heures.

Regrettant l'absence dans la lutte des autres organisations syndicales, celles-ci « préférant l'immobilisme », la C.G.T. observe que celui-ci fut-ce en fonction par exemple « des orientations de recentrage du Congrès de Brest, conduit à laisser les salariés se faire reprendre les acquis de 1946 ».

Convaincue que sa lutte sur des questions de classe « doit amener un rassemblement encore plus grand de travailleurs d'E.D.F., de tous les secteurs, pour faire front contre la politique antisociale du gouvernement », la C.G.T. poursuit son action.

Ainsi, les 28 et 29 mars, la Fédération de l'Energie a été reçue par la direction pour rappeler les revendications des

électriciens et gaziers.

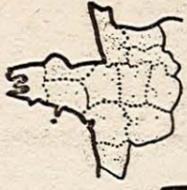
Le prolongement de l'action, considère le syndicat, « sera l'image de la volonté de lutte de ces travailleurs ».

Décidée à n'en pas rester là, la Fédération de l'Energie CGT a d'ores et déjà prévu « des délégations auprès des députés et sénateurs signataires des propositions de lois scélérates ainsi qu'un grand rassemblement de lutte à Paris ».

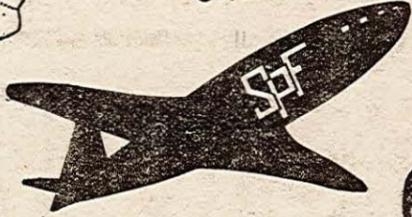
Fiancés
MAJOR
vous offre de magnifiques
CADEAUX
Demandez votre livret
dans les magasins MAJOR
de SAINT-NAZAIRE

DU 11 AU 21 AVRIL

NANTES FOIRE INTERNATIONALE



L'AVION
DE LA REGION
OUEST...



... POUR LE
CAMBODGE

L'avion de la région Ouest est parti samedi de Nantes pour le Cambodge

UN PEUPLE EN VOIE DE DISPARITION

Nous ne pouvons rester indifférents devant l'ampleur du drame cambodgien.

Tous les témoignages sans exception concordent. Si la solidarité internationale n'est pas effective, rapide et très importante, la population du Cambodge risque de disparaître.

SAUVER LES ENFANTS CAMBODGIENS CELA EST POSSIBLE

C'est aussi ce que pense notamment le Secours populaire français qui assure la solidarité effective sur place et a déjà fait parvenir et distribué des secours :

- 1 avion de 35 tonnes de fret, le 26 août ;
- 1 avion de 40 tonnes de fret, fin novembre ;
- 1 avion de 40 tonnes de fret, le 14 décembre ;
- 1 avion de 40 tonnes de fret, le 22 décembre ;
- 1 avion de 40 tonnes de fret, le 24 janvier ;
- 1 avion de 40 tonnes de fret, le 21 janvier ;
- 1 avion de 40 tonnes de fret, le 22 février.

De plus, dans les pays voisins, ont été achetés et acheminés sur place 5 ambulances Citroën, dont une offerte par la Loire-Atlantique, matériel et nourriture.

LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS ASSURE SUR PLACE LA DISTRIBUTION

Sœur Françoise Van Der Meersch, membre du Bureau national du Secours populaire français, a réparti le chargement du 26 août.

Fin novembre, les 40 tonnes de marchandises ont été distribuées dans 21 endroits diffé-

rents sous la responsabilité de Paulette Roy, membre du Comité national du Secours populaire français, et de Daniel Assalit, secrétaire national.

Le 14 décembre, les secours ont été convoyés par deux membres du bureau national du S.P.F. : G. Mauritus, secrétaire de la Fédération du Val-de-Marne, et G. Avril, secrétaire de la Fédération du Nord.

La cargaison de l'avion du 22 décembre distribuée sur place par des délégués du Secours populaire français.

Le 2^e janvier, la cargaison distribuée par B. Fillatre, de la Fédération de la Seine-Saint-Denis et G. Avril, membres du Bureau national du Secours populaire français.

Le 22 février, avion convoyé par Robert Castelli et Janine Théolet, du bureau national du Secours populaire français.

A QUI SERA REMISE L'AIDE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE ?

Le Secours populaire français a pris en charge trois orphelins du Cambodge à Pnom Penh, Kompong Speu et Kompong Som. Cela représente près de 2.000 enfants.

C'est afin d'assurer leur parrainage que l'avion de la solidarité a décollé samedi dernier de Château-Bougon.

A son bord, Jeannine Borie, secrétaire de la Fédération de la Finistère, et Charles Decaster, secrétaire de la Fédération de Loire-Atlantique, qui assureront eux-mêmes la répartition des dons.

LES SECOURS ARRIVENT ET SONT IMMÉDIATEMENT UTILISÉS

AFFIRMER LE CONTRAIRE C'EST EN FAIT CONDAMNER DES ENFANTS A MOURIR DE FAIM OU DE MALADIE.

Une énergie au service de tous en Pays de Loire (suite)

UNE LUTTE SANS CONCESSION

Bien entendu, pour pouvoir les mettre largement en œuvre, il faut faire en sorte que la bataille idéologique soit menée dans de bonnes conditions. Nous considérons que la bataille pour la démocratie, pour la libération des hommes, c'est aussi la lutte sans concession contre les conceptions anti-scientifiques, irrationnelles, c'est la lutte sans concession contre ce qu'il faut bien appeler des utopies régressives.

En effet, il y a certains groupes qui voudraient imposer l'idée que la seule solution, c'est la croissance zéro ou la croissance négative en énergie.

Cette croissance négative aboutirait à une austérité incontestablement renforcée, à une aggravation sans précédent des inégalités dans notre pays. La situation de pénurie serait bien plus grande que celle que nous connaissons et en aucun cas ne permettrait un véritable égalitarisme entre les travailleurs et les privilégiés.

En même temps, ceux qui prônent le retour à certaines formes de périodes historiques en les mettant en valeur oublient de dire que celles-ci ont correspondu souvent à des conditions extraordinairement pénibles de vie pour une large majorité de la population.

C'étaient des périodes où régnaient les épidémies, de durées de vie extrêmement faibles pour de nombreuses catégories de travailleurs, et nous sommes loin de la société libertaire qu'ils semblent appeler de leurs vœux.

Il y a donc là une lutte importante à mener. En effet, le langage anti-nucléaire souvent utilisé par certains se focalise ailleurs sur d'autres types de réalisations : ça peut être contre un barrage hydraulique, contre tel ou tel type de réalisation industrielle, et ça peut être ici aussi contre une centrale qui fonctionnerait au charbon. Cette démarche accompagne de très près la stratégie et la lutte idéologique du pouvoir qui cherche à mettre en cause l'idée que le progrès est une force de libération.

UNE CONDITION NÉCESSAIRE POUR LA LIBÉRATION

Pour nous le progrès, le développement scientifique et technique est non pas la condition suffisante pour la libération, mais une condition nécessaire, une condition qui doit accompagner, qui doit être le support d'une large démocratisation, d'un développement des luttes populaires et démocratiques pour le changement.

Il ne peut pas y avoir de démocratie et de changement s'il n'y a pas un large progrès scientifique et technique dans notre pays, un développement des capacités techniques de production d'énergie et d'autres types de satisfaction de besoins.

Il y a là une lutte sérieuse que notre parti doit conduire.

C'est pourquoi à nos yeux, l'utilisation du charbon et le développement du nucléaire constituent deux des atouts privilégiés pour notre peuple, pour un développement énergétique indépendant, qui satisfasse aux besoins de la société française et aux besoins de notre peuple.

C'est pourquoi nous avons dit oui, et nous avons été au cœur des luttes pour que dans cette région soient mises en chantier deux

tranches 600 mgw à charbon à la centrale de Cordemais.

C'est une orientation ancienne de notre parti, et nous considérons aujourd'hui que cette lutte est loin d'être terminée.

En effet, on cherche à remettre en cause la réalisation de ces centrales à travers des argumentations empruntées à des thèmes de nature écologique.

Nous ne voulons pas dire par là que ce sont les groupes écologiques, ou tout au moins ceux qui sincèrement se préoccupent de ces questions, qui sont directement responsables, mais on voit bien là comment on peut utiliser un certain type de revendications pour mettre en cause une orientation tout à fait favorable à l'intérêt national. Et de ce point de vue les communistes sont au premier rang des luttes dans la région, et des luttes nationales, pour que se réalisent effectivement ces projets de centrales à charbon à Cordemais et qu'elles soient alimentées préférentiellement par du charbon d'origine nationale.

DU CHARBON, EN FRANCE, IL Y EN A !

Car il est bien évident que gagner la réalisation de ces centrales, c'est une première étape. Mais ensuite il faut gagner la bataille pour que le charbon qui fasse fonctionner cette centrale soit pour l'essentiel du charbon national.

Ce charbon existe en France. La France peut produire du charbon qui fasse fonctionner une centrale électrique, y compris selon les normes E.D.F.

Il y a, en Lorraine notamment, des qualités de charbon qui correspondent tout à fait à ce type de centrale.

Mais, bien entendu, il faut en même temps imposer l'accroissement de la production de charbon, notamment dans la région de Frémin, de Faulquemont en Lorraine.

Nous disons donc délibérément oui à ces projets et nous faisons des propositions pour les obtenir.

C'est pour les mêmes raisons que nous avons dit oui aussi à l'implantation d'une centrale nucléaire dans cette région, implantation qui devra répondre aux exigences de sécurité et de sûreté.

Il faut savoir qu'il y a dans ce domaine des luttes importantes menées par les travailleurs. Ces luttes peuvent imposer des orientations favorables à l'indépendance nationale, favorables à la francisation de la filière américaine.

Aujourd'hui la politique du « tout nucléaire » que le pouvoir avait affichée en 1974 est d'ores et déjà battue en brèche dans les faits.

Depuis deux ans, en effet, plus de 5 tranches à charbon ont été programmées. Il y a eu Quarlin en Lorraine, centrale appartenant à Charbonnage de France, Le Havre, centrale E.D.F., il devrait y avoir Cordemais avec deux groupes, et il y a enfin, récemment, la victoire du projet de mise en chantier d'une nouvelle centrale à charbon à Gardanne.

UNE GRANDE QUESTION NATIONALE

D'ores et déjà donc, les luttes que nous menons conduisent à ouvrir des brèches, à obtenir des acquis nouveaux pour les travailleurs.

(à suivre)

Les élus communistes de Trignac et Montoir appellent à l'action (suite)

tente d'imposer, les élus communistes condamnent « cette ponction, pour 1980, de 1800 F environ sur les familles ».

Mais ces hausses, imposées par le pouvoir giscardien « vont aussi peser de tout leur poids sur les budgets communaux ».

Ainsi, la hausse des produits pétroliers se traduit par des profits considérables... pour les compagnies pétrolières, mais pour les communes, elle conduira « à une aggravation assurée le chauffage dans nos écoles, l'éclairage public, etc. ».

Or, s'indignent les élus « si l'on sait que la taxe d'habitation des impôts locaux, car non tion est la part la plus injuste soumise aux critères de ressources, les décisions gouvernementales viendront aggraver la situation des familles les plus pauvres, qui subissent par le biais de la fiscalité, notamment la fiscalité indirecte (T.V.A.) une atteinte à leur pouvoir d'achat. »

Par exemple : une famille de deux enfants dont le père rémunéré au SMIC n'est pas imposé sur le revenu, acquitte par la TVA et la taxe d'habitation 15 % de l'ensemble de ses ressources (salaires + prestations sociales), soit environ 2 mois de salaire. Dans le même temps, le pou-

voir ne tient pas ses engagements envers les communes.

Ainsi, seule la dévaluation du remboursement de la TVA, représente une perte de 81 734 F à Trignac et 196 587 F à Montoir.

« Cette politique, déclarent les élus, conduit inévitablement à l'asphyxie de la gestion communale ».

De même, « les transferts de responsabilités ne s'accompagnent pas des ressources correspondantes comme cela est le cas pour les charges d'enseignement ».

Dans ce cadre l'Etat devrait par exemple rembourser à Trignac près de 200 millions d'anciens francs.

Par ailleurs, devant l'approfondissement du chômage, « nous assistons à un déséquilibre accéléré entre les besoins immédiats d'une gestion sociale et démocratique des collectivités locales et les moyens dont disposent les élus du suffrage universel. Il en découle une insatisfaction croissante des besoins sociaux et l'impossibilité pour les municipalités à rendre certains services »...

« Cette perspective, déclarent les élus communistes, est pour nous inacceptable, car elle est opposée aux engagements pris devant la population »...

« Le refus de cette austérité communale appelle l'action unie des élus et de la population »...

« C'est dans cet esprit, que les élus communistes de nos deux communes, avec leurs maires communistes, avec les cellules de quartiers veulent engager la bataille en proposant une plate-forme d'action immédiate pour des mesures minimum d'urgence ».

Et les élus communistes appellent donc, à Trignac comme à Montoir, la population « à soutenir cette action et à participer aux manifestations pour exiger dès cette année 1980 que les charges indues supportées par nos budgets soient compensées par l'Etat. Soit :

TRIGNAC : près de 1 700 000 francs.
MONTIIR : près de 1 963 000 francs.

Ce qui représente 43 % du montant des impôts locaux de

Trignac et de 21 % du montant des impôts locaux de Montoir.

Soit une charge par habitant de :

TRIGNAC : 234,38 par habitant ;

MONTIIR : 365,51 par habitant.

En engageant la lutte pour obtenir de l'Etat la satisfaction de ces revendications, les élus communistes avec leur parti, avec la population de leurs communes, engagent également la bataille contre la politique d'austérité du gouvernement Giscard-Barre.

Les élus communistes de Trignac et de Montoir, respectant leurs engagements de 1977, proposent de faire de ces revendications un point important du budget communal.

Le lycée Marguerite ne doit pas fermer ! déclaration des élus communistes nantais

Le groupe des élus communistes de la municipalité de Nantes, informé de la décision du rectorat de supprimer le numéro administratif du L.E.P. Paul et Victor Marguerite, soit, à terme, de fermer le lycée, désapprouve cette mesure et apporte son soutien au personnel en grève le 24 mars, puis de nouveau le 27, pour défendre leurs conditions de travail et celles des jeunes de notre ville.

Il s'agit en effet d'un établissement qui, au départ, a bénéficié de peu de moyens. Mais il est devenu, de par sa situation géographique, ses résultats, son recrutement, la qualité exceptionnelle de la vie scolaire, un lycée à part entière, justifiant son autonomie et l'existence de structures administratives propres.

Le groupe des élus communistes demande donc l'annulation pure et simple de cette décision qui serait préjudiciable à tous. Il a adressé un courrier en ce sens à M. le Recteur d'Académie de Nantes.

ART MOBILIER

MEUBLES ESBELIN
230, route de la Côte-d'Amour
SAINT-NAZAIRE — TEL. 70.55.44

Distributeur SEIFRAM
— 200 MAGASINS —

CONFORT 2000

Place de l'Eglise, GUERANDE
Tél. 24.91.70

DOUBLE SA SURFACE DE VENTE !

Schneider
Thomson
Philips

MEILLEURES MARQUES...
... MOINS CHERES !

Chaussures St-Antoine

Chausseur Conseil MAJOR
Face les Halles — SAINT-NAZAIRE
— PARKING —

VOTRE LISTE DE MARIAGE
A LA CARTERIE
31, rue de la Paix SAINT-NAZAIRE

SERVICE APRES-VENTE :
● MENAGER - Tél. 22.28.71
● RADIO-TV - Tél. 22.32.88

CONCOURS - PUZZLE SAINT-NAZAIRE

Sur la route de La Baule à GUERANDE



L'Océan

LA BAULE GUERANDE

BOUCHERIE, CHARCUTERIE, TRAITEUR CREMERIE, FRUITS ET LÉGUMES, POISSONNERIE, CAVE, NOUVEAUTÉ, BAZAR...
25.000m2 de parking avec station-service - Essence à prix réduit

REGLEMENT

ARTICLE 1er. — Le concours est ouvert à tous les lecteurs. Ne peuvent y participer : les employés du Journal (Rédaction, Administration, Publicité) et les membres des familles de ces employés.

ARTICLE 2. — Les vendredis 4, 11, 18 et 25 avril 1980 paraîtront des annonces de publicité numérotées.

Pour participer au concours, il suffira de découper en suivant le cadre, les publicités désignées par un chiffre ainsi que le bon de participation publié chaque semaine.

Les annonces ainsi découpées seront conservées pendant la durée du Concours et seront ensuite disposées, selon les chiffres qui paraîtront sur le bon de participation du 25 avril, de manière à former, en suivant les traits gras, une lettre de 21 x 28 cm.

Les 4 lettres reconstituées seront collées dans l'ordre, sur une feuille qui sera envoyée avec le bon réponse. Le mot à reconstituer est celui d'une charmante station balnéaire de la Côte d'Amour.

ARTICLE 3. — Les participants au concours devront adresser leur réponse sous enveloppe aux « Nouvelles », 41, rue des Olivettes, 44000 Nantes, avant le 10 mai 1980 (le cachet de la poste faisant foi).

L'enveloppe, suffisamment affranchie devra contenir :

- une seule réponse ;
- le mot demandé, reconstitué à l'aide des publicités découpées et collées comme indiqué à l'Article 2 (paragraphe 3) ;
- le bon réponse qui paraîtra dans l'édition du 25 avril 1980.

Sur ce bon réponse, le participant aura inscrit la réponse à la question posée et collé les 4 bons de participation qui auront été publiés à chaque

parution des pages concours, ceci dans les cases réservées à cet effet.

ARTICLE 4. — Tous les participants qui auront reconstitué le mot demandé, seront classés suivant leur réponse à la question subsidiaire suivante :

Classez dans l'ordre d'intérêt que vous leur attribuez, en les énumérant de 1 à 12 les noms des écrivains, énumérés ci-dessous :

1. Ernest RENAN
2. Victor HUGO
3. Eugène SUE
4. Arthur RAIMBAUD
5. Paul VERLAINE
6. Jules RENARD
7. Charles PEGUY
8. Alfred de MUSSET
9. Pierre LOTI
10. Gustave FLAUBERT
11. Guy de MAUPASSANT
12. Prosper MERIMEE.

Le classement sera établi selon une liste type par un jury.

ARTICLE 5. — Chaque lecteur peut participer autant de fois qu'il le désire au Concours, étant entendu que le contenu de chaque enveloppe devra être conforme aux indications données par l'article 3.

ARTICLE 6. — Les participants envoyant plusieurs réponses ne seront classés qu'une seule fois sur la base de la meilleure d'entre elles, et ne pourront prétendre qu'à l'attribution d'un seul lot.

ARTICLE 7. — Les réponses exactes du Concours seront publiées dans l'édition du 16 mai 1980.

ARTICLE 8. — Tout gagnant ne pourra recevoir que le lot correspondant à son classement et prévu dans la liste officielle des lots.

ARTICLE 9. — Tout participant au concours accepte sans réserve et sans appel ce règlement, ainsi que les décisions du jury.

OPÉRATION PRINTEMPS

EN PLUS DE NOS PRIX

- 100 F pour tous les appareils marqués d'un point rouge.
- 200 F pour tous les appareils marqués d'un point vert.
- 300 F pour tous les appareils marqués d'un point noir.

- 1 Four 502-25
- 1 Table cuisson 350-02
- 1 Hotte 642-11
- 1 Réfrigérateur 802-03 encastrable

l'ensemble
4600 F

Plus de 60 modèles
"CUISSON"

- Cuisinières 3 feux, à partir de 610 F
- Cuisinière 4 feux 60 X 60 1490 F
- Arthur Martin, à partir de 1590 F
- et choisir un bon lave-linge 13 modèles, à partir de ...

DES PRIX
A LA PORTEE DE TOUS

YVER 1, Avenue de la République
SAINT-NAZAIRE
22.50.20

RADIO - TÉLÉVISION - MAGNÉTOSCOPE

HIFI JVC - TECHNICS - PIONEER - BRANDT Electronique
MARTIN - INFINITY - GRUNDIG - AKAI

MÉNAGER - BOUTIQUE CADEAUX



Charles S.A.

RADIO TELEVISION HI FI MENAGER
28, avenue de la République 44600 ST-NAZAIRE Tél 40/22.24.12

A la petite sensitive, répression en échec.

(suite)

et les remettre à la disposition des jeunes du quartier dès qu'une solution serait trouvée ? Qui a la plus grande part de responsabilité ?

Enfin, je voudrais dire que ces jeunes ont déjà payé : certains ont été placés en détention provisoire ; certains ont déjà trouvé une issue pour sortir du nihilisme qui s'enracine si aisément dans une jeunesse en panne d'avenir. Est-il souhaitable de prendre le risque de les faire revenir à un passé qu'ils ont eux-mêmes surmonté ?

D'autres cherchent encore et hésitent : la répression les aidera-t-elle à franchir les pièges que la vie leur a tendus

ou bien la compréhension des adultes, qui ne saurait être confondue avec l'excuse, n'est-elle pas une chance meilleure pour eux d'envisager l'avenir ?

C'est animée du seul souci de préserver les intérêts futurs de ces jeunes que je me suis permis de vous livrer mes interrogations.

Je garde l'espoir que ce procès ne sera pas celui des jeunes de la Petite Sensitive, mais la condamnation d'une société, d'un pouvoir qui permet que dans un pays riche et développé comme le nôtre, une partie de la jeunesse soit exclue de la vie sociale et n'ait d'autre recours que la violence ».

faux, puisque les investissements n'ont représenté en 1978 que 6,7 % du chiffre d'affaires de la C.F.P. contre 8,6 % pour les années 75-76-77 et 10,9 % pour 73-74.

Ces profits scandaleux sont en fait une ponction injustifiée sur le pouvoir d'achat des travailleurs, avec la complicité du gouvernement qui refuse par exemple la proposition du Parti communiste de taxer les profits sur stocks (10 milliards de francs en 79 contre 6 en 1978).

Mais au-delà de l'opération publicitaire, il y a aussi l'atteinte à la laïcité.

Qu'un groupe privé puisse, sous le patronage du recteur,

utiliser les locaux publics de l'Education nationale constitue une véritable provocation, un pas de plus dans la voie du démantèlement de l'enseignement public. Cette opération a suscité la colère de nombreux enseignants et parents. Ainsi, le S.N.E.S. (Syndicat national des enseignants du second degré) a-t-il vivement protesté, demandant au recteur l'annulation immédiate de cette manifestation et mettant en garde enseignants et parents contre le danger d'endoctrinement des jeunes.

La Fédération de Loire-Atlantique du P.C.F. proteste et appelle tous les démocra-

tes, tous les citoyens soucieux d'un enseignement laïc, c'est-à-dire respectueux de la liberté de réflexion et de choix des jeunes, à faire barrage à ce type d'opération.

(1) Sur ces problèmes pétroliers, il convient de signaler l'excellent dossier paru dans le n° 4 de l'hebdomadaire « Révolution ».

CONCOURS PUZZLE
BON N° 1 DE PARTICIPATION

Depuis bientôt six mois, le conflit dure à la SNIAS-St-Nazaire. Estimant nécessaire de faire le point la C.G.T., jeudi dernier, organisait une conférence de presse.

Rappelant tout d'abord le bien-fondé des revendications (boni, rattrapage de 160 F, maintien du travail qualifié, embauche), la C.G.T. dénonce « l'attitude d'une direction intransigeante et répressive » qui tente ainsi d'endiguer « la lutte des travailleurs contre l'austérité » qui remet en cause « les avantages acquis » et multiplie les pressions et les atteintes « aux libertés syndicales et individuelles ».

Dans ce conflit, poursuit la C.G.T., le patronat a intensifié « son offensive visant à remettre en cause la légalité syndicale et les droits fondamentaux du travail ».

Pour imposer le consensus, la collaboration de classe, direction et pouvoir s'efforcent « d'annihiler l'action des organisations syndicales et notamment de la C.G.T. ».

Ainsi, souligne la C.G.T., en refusant avec obstination les lois de la négociation, en faisant intervenir à plusieurs reprises les forces de police, la direction dénature le conflit engagé et crée les conditions d'un affrontement plus dur et plus violent.

Les provocations permanentes de la direction utilisant les forces de police et même une partie de la hiérarchie contre

SNIAS

IMPOSER SATISFACTION PRÉSERVER LES DROITS ET INTÉRÊTS DE TOUS

les travailleurs en lutte, prépareraient la répression et les nombreuses sanctions qui ont été appliquées :

— 27 mises à pied de 15 jours à 1 mois,

— 7 travailleurs ayant subi une mise à pied de 1 mois sont licenciés le 27 décembre.

— 1 licencié poursuivi en justice et condamné sur « présumptions »,

— 15 plaintes contre des militants : l'instruction est en cours,

— d'autres plaintes en cours.

De plus, à compter du 13 février, les heures de délégation des délégués sont traduites en absence, avec répercussion sur les paies et cela sans explication, sans avertissements.

ET LES LICENCIÉS ?

Au cours de la réunion du 5 février, entre la C.G.T., la C.F.D.T. et la direction générale de la SNIAS, cette dernière s'est engagée à faciliter

le reclassement des 7 licenciés dans la métallurgie locale...

Pour la C.G.T., considérant que les licenciements sont arbitraires et injustifiés, « il ne peut y avoir de solution finale à ce problème que dans la réintégration totale et immédiate des intéressés ».

« Mais, considérant la détresse morale et matérielle des familles, l'organisation syndicale s'est déclarée prête à examiner toutes les propositions qui pourraient être avancées. »

Dans cet esprit elle a rencontré successivement la direction locale, le sous-préfet, le Directeur départemental du travail... « C'est un sauve qui peut général »...

En fait, les seules propositions (faites par la SNIAS), ne concernent que 5 salariés et c'est pour travailler (combien de temps ?) pour... des entreprises sous-traitantes de la

de pure forme pour se débarrasser d'une contrainte imposée par la lutte. »

« Les propositions de caractère inégal sur la forme, dans les emplois et les salaires, et sur le fond en égard à deux camarades non pris en considération, ne peuvent apporter de solution globale et satisfaisante face à la gravité des sanctions. »

La CGT, sous la responsabilité de son Union locale, USTM et Union départementale a demandé une réunion tripartite sous la responsabilité de la D.D.T. pour aboutir à une solution négociée de ce problème, dans l'intérêt de chacun et afin de préserver les droits et libertés de tous.

Encore une ouvrière mutilée !

A l'entreprise Métaux sous Pression, une jeune femme, les mains broyées par une presse, paie dans sa chair l'exploitation dont elle était victime.

Un grave accident du travail a mutilé très gravement une salariée dans l'entreprise Métaux sous Pression, située dans la zone industrielle de Rezé.

« Accident » qui rappelle étrangement celui survenu récemment chez Guérouard.

Les mass média sur cette question de « la sécurité dans le travail », discutent beaucoup sur la responsabilité des travailleurs, laissant sous entendre que, ma foi, si le salarié était plus attentionné, le nombre d'accidents serait moins élevé, le responsable, là encore, est désigné.

La Chambre Patronale de la Métallurgie nantaise, il y a quelques temps consacrait d'ailleurs un article dans le même sens, article où d'autre part, la Chambre Patronale se prévalait « de rechercher les moyens permettant une sécurité plus grande dans le travail ».

Des déclarations « accusatrices » ou d'intention à la réalité, la différence est grande.

Malheureusement l'accident des Métaux sous Pression en apporte la preuve.

DE QUOI S'AGIT-IL EN FAIT ?

La salariée, dans son travail place la pièce à emboîter ou à découper sur le moule de la presse (motrice).

En second lieu, elle doit appuyer simultanément sur deux boutons de commande.

A ce stade, le poinceau de la motrice s'abat sur la pièce et remonte ensuite.

C'est à ce moment où le poinceau entraîne avec lui la pièce qui sera éjectée par un système mécanique.

Pour éviter que la pièce retombe sur la motrice, la salariée doit la récupérer avec ses mains, c'est dans ces conditions qu'on lui a appris à travailler sur la presse.

« Une telle méthode de travail, dénonce la CGT, est parfaitement en contradiction avec la législation régissant le travail sur presses, qui, par essence, est classée comme un travail dangereux ».

La législation prévoit, en effet, que l'outil de la presse

doit être protégé de telle sorte qu'il empêche l'accessibilité de la main, sous la presse.

Que d'autre part, les pièces ainsi embouties ou découpées doivent être dégagées soit par un système à air, ou à l'aide d'un crochet ou tout autre instrument.

Aux Métaux sous Pression, cette législation n'a pas cours. Le Syndicat de la Métallurgie CGT de Nantes qualifie cet accident de « faute inexcusable de l'employeur », d'autant que ce n'est pas le premier accident.

Immédiatement, les travailleurs ont riposté en débrayant pour exiger de véritables conditions de sécurité.

Ils exigent notamment :

- que toutes les presses fassent l'objet d'une vérification minutieuse ;
- que d'autre part, les deux presses hydrauliques soient munies d'un système de sécurité,

car actuellement elles en sont démunies ;

— la suppression des cadences, car il ressort que pour partie, la cadence demandée sur la dite presse est un des facteurs de l'accident.

En effet, dans des conditions normales de travail la salariée victime de cet accident aurait pu attendre que l'outil de la presse soit revenu en position d'arrêt et ainsi l'accident n'aurait pas eu lieu.

Devant le refus des travailleurs de travailler sur ces presses tant que ces points n'auraient pas été satisfaits, la direction a dû céder et promettre de satisfaire ces demandes.

D'autre part, la direction s'est engagée à réemployer la victime de l'accident quand celle-ci sera en capacité de reprendre une activité professionnelle, ce qui était une exigence des élus C.G.T. et du personnel de l'entreprise.

Chez UGECO à Guérande Biderman répond par 36 licenciements et les charges policières

Plutôt que de répondre favorablement aux ouvrières de chez UGECO à Guérande, qui luttent depuis plusieurs mois contre les nouvelles cadences de travail, M. Biderman, le P.D.G., répondait mardi par la provocation.

Déléguant un de ses experts financiers, M. Boras, il annonçait le licenciement de 36 salariées dont l'un des délégués du personnel, handicapé physique, en les convoquant individuellement dans les locaux de la direction. Mieux les représentants du patron, puisque M. Lamouliate, le directeur local, était du nombre, exigeaient sur le champ la signature de chacune des intéressées de leur lettre de licenciement pour « raison économique ».

rité, car actuellement elles en sont démunies ;

— la suppression des cadences, car il ressort que pour partie, la cadence demandée sur la dite presse est un des facteurs de l'accident.

En effet, dans des conditions normales de travail la salariée victime de cet accident aurait pu attendre que l'outil de la presse soit revenu en position d'arrêt et ainsi l'accident n'aurait pas eu lieu.

Devant le refus des travailleurs de travailler sur ces presses tant que ces points n'auraient pas été satisfaits, la direction a dû céder et promettre de satisfaire ces demandes.

D'autre part, la direction s'est engagée à réemployer la victime de l'accident quand celle-ci sera en capacité de reprendre une activité professionnelle, ce qui était une exigence des élus C.G.T. et du personnel de l'entreprise.

La réaction fut immédiate puisque l'ensemble du personnel débrayait à 10 h 15 pour manifester son mécontentement et demander des comptes.

Dans le courant de l'après-midi, plutôt que de négocier avec les délégués syndicaux, les représentants de M. Biderman demandaient aux Pouvoirs publics l'intervention des forces policières qui, sans ménagement, bousculaient 200 femmes qui n'offraient aucune opposition.

Tout cela sous le prétexte prétexte de séquestration... alors que la direction était libre de téléphoner aux gendarmes.

Biderman, Giscard, Barre Ceyrac : c'est le pouvoir fort pour la liquidation de pans entiers de l'industrie nationale. C'est cela la vérité.

SNIAS, avec des pertes de salaire de parfois 2000 F par mois.

« Il est évident souligne la C.G.T., que la direction de la SNIAS a fait là une opération

Procès contre 15 militants syndicaux de la SNIAS

Déclaration de la Fédération de Loire-Atlantique du P. C. F.

La Fédération de Loire-Atlantique du P.C.F. proteste contre la nouvelle étape que veut franchir la direction de la SNIAS et le pouvoir dans leur offensive contre les libertés.

Ainsi, ils prétendent traîner devant les tribunaux 15 militants syndicaux après avoir licencié 7 travailleurs.

La Fédération de Loire-Atlantique du P.C.F. exige l'arrêt de toutes poursuites et la réintégration des 7 licenciés.

Dans ce conflit, c'est véritablement l'agresseur qui se dit agressé, le saboteur qui crie au sabotage.

Ainsi, dans leur volonté de transformer l'industrie aéronautique française en sous-traitante de la R.F.A. pour le plus grand profit des avionneurs US, le pouvoir et la direction de la SNIAS tentent de briser toute opposition à cette politique contraire aux intérêts des travailleurs et du pays.

Pour y parvenir et pour imposer une austérité renforcée, ils veulent bâillonner les travailleurs et balayer tout ce qui s'oppose à la collaboration de classe qui leur est nécessaire pour porter de nouveaux coups à notre indépendance nationale.

Ils ne tolèrent pas, par exemple, d'avoir été contraints par la lutte des travailleurs (et notamment la bataille des communistes) à embaucher plusieurs centaines de salariés, alors qu'ils ne voulaient qu'un recours massif à la sous-traitance et une productivité accrue en attendant que l'industrie allemande soit prête.

Ne se refusaient-ils pas à toute embauche malgré le succès d'Airbus, alors que la RFA se prépare à recruter 12 000 salariés dans l'aéronautique.

En difficulté pour faire passer son consensus, le pouvoir recourt à un autoritarisme renforcé et à la répression pour l'imposer.

La Fédération de Loire-Atlantique du P.C.F. appelle les travailleurs, les démocrates à riposter pour mettre en échec ces prétentions et à défendre le droit de grève et les libertés, à lutter pour conquérir des droits nouveaux.

Le 20 mars 1980.

Empêcher le démantèlement du S. E. I. T. A.

Le projet de loi du 19 mars 1980, adopté par le Conseil des Ministres, transformant le S.E.I.T.A. (Service public à caractère industriel et commercial) en société nationale, concrétise un nouveau pas vers la privatisation de cette industrie.

C'est ce que constate le syndicat C.G.T. (retraités et actifs) — ouvriers, employés et maîtrise) de l'usine des tabacs de Carquefou qui proteste contre ce « nouveau pas vers la privatisation de cette industrie par l'introduction de fonds privés, sous prétexte de pallier aux difficultés du SEITA, face à la concurrence étrangère et à son prétendu déficit ».

Prétendu déficit, en effet, puisqu'il faut savoir, souligne le syndicat « que l'Etat fixe le prix de vente et prend 72 % de taxes. Il reste donc au SEITA 16 % seulement pour la fabrication, 4 % pour la distribution SEITA, 8 % brut allant aux débiteurs de tabacs ».

Ce projet de loi, considère la C.G.T., « s'inscrit dans l'objectif défini par le plan décennal de la direction générale et

du ministre de tutelle, dans la politique gouvernementale de démantèlement du secteur public et nationalisé ».

Dans cette orientation, on assiste, et notamment dans la dernière période, à des « atteintes aux droits acquis des actifs et retraités, à la fermeture de la moitié des établissements du SEITA en France ».

Devant une telle offensive, le syndicat C.G.T. de Carquefou « appelle les personnels actifs et retraités à organiser la riposte contre cette attaque pour mettre en échec ce projet de loi qui va être soumis en urgence à l'Assemblée nationale à la session de printemps ».

Directeur de la publication
Maurice ROCHER
41, rue des Olivettes — NANTES

Imprimerie Commerciale
32, bd Laënnec — RENNES
C.P.P.P. n° 62 987

Composé et Imprimé
par une équipe d'ouvriers syndiq